



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 18/12/2023

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 18 décembre 2023 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 16 - mise-jour-tableau-effectifs

Présents :

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur JUDIT Jean-François, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise **Adjoints**

Madame PERTHUIS Nicole, Madame TRUILHE Aline, Madame FORNASARI Monique, Madame FRECHET Christine, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame FERNANDEZ Stéphanie, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Monsieur RESSEGUIER Frédéric, Madame LASSORT Sheihnas **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Monsieur DEL FIORENTINO Julien (donne pouvoir à Madame PLA-RODRIGUEZ Lise),
Monsieur GAMBART René (donne pouvoir à Madame LASSORT Sheihnas)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	02

I - Exposés des motifs

Afin de prendre en compte des mouvements de personnels au sein du service technique de la mairie pour un motif de fin de détachement d'un agent du pôle Patrimoine et Sécurité, il convient de créer le poste suivant :

Motif	Service	Poste à créer	Date création
Recrutement	ST	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe TC	01/01/2024

II - Considérants et références juridiques

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis de la commission administration générale, personnel et numérique,

Vu l'avis du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S) :

CRÉER : le poste désigné dans le tableau ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2024.

DIRE : que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2024.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Stéphanie
FERNANDEZ

Mme Pascale Luguët

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20231218-lmc1RH2370016-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 26/12/2023

Réf N° 2023 70 016
Rapporteur : Madame Nicole PERTHUIS